

FACTURE N° 6030230
N/REF : 21/03/2026 10H26 C:001473 I:00604

SCI WILSON

V/Appel du Samedi 21/03/2026 a 10H26

**10 RUE FERNAND FOREST
29850 GUESNOU**

IMMEUBLE : BOILEAU
10 RUE BOILEAU
29000 BREST

Guipavas, le 31 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 12 BOULEAU - BREST (APPEL DE MME MALGORN)

MOTIF : CANALISATIONS BOUCHEES
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

INTERVENTION DU 21/03/2026
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE CANALISATION EAUX USEES CUISINE
CURAGE DEPUIS LE BOUCHON DE VISITE JUSQU'AU PIED DE CHUTE (BOUCHON DE GRAISSE)
CONTROLE : BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : PRESENCE D'UN AFFAISSEMENT DE LA CANALISATIONS ENTRE LE PIED DE CHUTE ET LE BOUCHON DE VISITE
CET AFFAISSEMENT ENTRAÎNE UNE STAGNATION DES GRAISSES, QUI S'ACCUMULENT ET FINISSENT PAR FORMER UN BOUCHON

PRECONISATIONS : PRÉVOIR DES TRAVAUX AFIN DE REPOSITIONNER DES COLLIERES DE FIXATION ADAPTES (A LA BONNE TAILLE).
RECTIFIER LA PENTE DE LA CANALISATION POUR ASSURER UN BON ÉCOULEMENT.
VERIFIER ET REPREDRE L'ETANCHEITE AU NIVEAU DU PIED DE CHUTE, NOTAMMENT A LA JONCTION ENTRE LA FONTE ET LE PVC

OBSERVATIONS :

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Curage/Déb.Canal.45mn+dépl.<=30mn	1	165,00	165,00
1,00	Majoration astreinte	1	100,00%	165,00

TOTAL H.T.	330,00
T.V.A. a 10,00%	33,00
TOTAL T.T.C.En EURO	363,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.

TVA acquittée sur les encaissements.